

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 97

Alliance forêt boréale est extrêmement déçue face à son exclusion des consultations particulières

Saguenay, le 23 mai 2025 – Alliance forêt boréale (AFB) est extrêmement déçue d’être écartée des consultations particulières sur le projet de loi n° 97, malgré les engagements clairs pris à cet effet par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina.

Depuis plusieurs années, Alliance forêt boréale est engagée sur plusieurs fronts pour défendre les communautés forestières du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et maintenant de la Mauricie, contre les incertitudes liées à la filière forestière. « Nous avons toujours travaillé avec l’objectif de collaborer pour trouver des solutions durables, en harmonie avec les valeurs du développement durable. Nous sommes les représentants des communautés forestières du plus vaste parterre forestier du Québec et nous ne sommes pas considérés comme étant suffisamment crédibles pour transmettre nos préoccupations ? C’est inacceptable! Nous devrions être un acteur incontournable par respect envers les communautés forestières que l’on représente », de dire le président d’Alliance forêt boréale, Yanick Baillargeon.

Cette mise à l’écart d’Alliance forêt boréale prive les communautés forestières, qui dépendent de cette filière pour leur vitalité économique et sociale, d’une représentation équitable. Ces consultations, censées être inclusives et représentatives, se dérouleront sans la participation d’acteurs enracinés dans la réalité forestière. Les partis politiques doivent cesser de répéter qu’ils veulent entendre les régions s’ils ne sont pas prêts à les écouter réellement. Cette situation, qui dépasse les lignes partisans, en est une démonstration éclatante.

« Nous demandons que cette erreur soit corrigée sans délai, et que les représentants d’Alliance Forêt Boréale soient intégrés aux consultations comme il se doit, sans quoi nous serons présents le 29 mai prochain à Québec pour nous faire entendre et présenter, nous aussi, notre mémoire », de conclure M. Baillargeon.

La volonté d’AFB est de contribuer activement à l’élaboration d’un avenir plus solide pour nos générations futures, et ainsi favoriser une économie plus forte. L’organisation est toujours disposée à participer de bonne foi à l’amélioration des pratiques et à la valorisation de la filière pour soutenir la vitalité de nos communautés forestières.

À propos d'AFB

Rappelons que le secteur forestier représente un moteur de développement économique incontournable sur le territoire couvert par AFB (68 communautés forestières, 333 000 citoyens) comptant 21 250 emplois directs et indirects bien rémunérés, soit une masse salariale de 1,4 milliard de \$. Alliance forêt boréale continue à travailler en partenariat avec les acteurs de l'industrie et les gouvernements en place pour assurer la pérennité et le développement durable des collectivités forestières. Pour plus d'information, visitez le www.allianceforetboreale.org.

-30-

Informations : Catherine Potvin
418-630-6316
catherine@zoneorange.ca

Yanick Baillargeon, président
418 671-8272
prefet@mrcdomaineduroy.ca